

Fiche de présentation « Mes vacances musicales »

Dans le contexte de la crise sanitaire qui perdure et au vu du succès des *Vacances musicales* de l'année 2020, les JM France poursuivent ce dispositif d'accompagnement et d'interventions artistiques pendant les vacances d'été (du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021). Elles proposent le maintien du dispositif en vigueur par demi-journée, mais aussi la possibilité de séquences plus longues par journées. Ces actions s'adressent à tous les lieux acteurs d'éducation, de loisirs et de vacances qui souhaitent une présence active d'artistes auprès des enfants et des familles.

- Objectifs -

Créer et maintenir du lien artistique, faire découvrir le plaisir de pratiques musicales simples et de prestations musicales de qualité *in situ*, adaptées aux contraintes sanitaires. Dans le cadre d'objectifs pédagogiques et ludiques, susciter la curiosité et l'ouverture sur le monde.

- Deux formats -

Module « découverte »

- **Intervention ponctuelle** : l'artiste intervient de 1 à 4 fois sur la demi-journée, en fonction du nombre de groupes d'enfants. Chaque groupe bénéficie d'une seule intervention.
- **Durée** : 3 heures (sur une demi-journée)
- **Contenu** : un temps de mini-concert et un temps participatif pour chaque groupe
- **Objectif** : découverte et initiation à la musique
- **Artiste proposé par les JM France**
- **Coût de la demi-journée** : 240 €
- **Prise en charge des JM France** : 140 €
- **Reste à charge pour la structure** : 100 €

Module « création »

- **Intervention suivie** : l'artiste travaille de manière évolutive sur une ou plusieurs journées avec un même groupe d'enfants
- **Durée** : une journée minimum
- **Contenu** : petit parcours associant temps de mini-concert et d'actions participatives et créatives, et temps de restitution collective.
- **Artiste proposé par les JM France**, éventuellement à partir d'une thématique définie en amont par la structure.
- **Objectif** : création musicale avec restitution (devant les autres enfants et/ou les parents)
- **Coût par journée** : 500 € (*hors frais voyage hébergement et repas*)
- **Prise en charge des JM France** : 280 €
- **Reste à charge pour la structure** : 220 €

Les artistes interviennent pour des **groupes de 10 (moins de 6 ans) à 15 enfants maximum**.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 18 juin 2021 inclus.

- Moyens artistiques -

Les JM France disposent d'une ressource de plus de 150 artistes répartis sur l'ensemble du territoire, engagés dans les tournées et les ateliers JM France, tant en ville qu'en milieu rural. Les thématiques d'interventions sont diversifiées : voix, percussions corporelles, lutherie urbaine ou sauvage, écriture de chanson, danse baroque, percussions... Elles s'appuient sur des livrets pédagogiques, des visuels, et sur les nombreuses contributions filmées des artistes qui ont proposé des « défis pédagogiques » aux enfants durant la période de confinement du printemps.

- Prise en charge -

Les JM France ont défini pour le module « découverte », un forfait à hauteur de 240 euros la demi-journée toutes charges et tous frais compris. Si l'artiste est à plus de 50km du lieu de l'intervention, des éventuels frais de transport et d'hébergement supplémentaires sont à la charge de la structure accueillante (sur devis).

Les JM France ont défini pour le module « création », un forfait à hauteur de 500 euros la journée. Si l'artiste réside à plus de 50km du lieu de l'intervention et/ou si l'artiste intervient sur plusieurs jours, les frais supplémentaires (voyage, hébergement et repas) sont à la charge de la structure accueillante (sur devis).

Récapitulatif :

- module « découverte » : module d'intervention artistique sur une demi-journée (3 heures)
- coût forfaitaire du module « découverte » : 240 euros / contribution demandée : 100 euros (hors frais additionnels transport et hébergement)
- module « création » : module d'intervention artistique sur une journée (6 heures) ou plusieurs journées consécutives
- coût forfaitaire du module « création » : 500 euros / contribution journalière demandée : 220 euros (hors frais additionnels transport et hébergement)
- mobilisation d'artistes si possible à proximité (50 km)
- date limite d'inscription : 18 juin 2021

Contact régions Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire : Aline Julien | 01 44 61 86 80 | mesvacancesmusicales@jmfrance.org

Contact régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, La Réunion, Mayotte : Eléna Garry | 01 44 61 86 79 | mesvacancesmusicales@jmfrance.org

LES JM FRANCE

Depuis plus de 75 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de territoires éloignés ou moins favorisés. Chaque année, le réseau des JM France, composé de 1 000 bénévoles et 400 partenaires culturels, organise 2 000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité... à la rencontre de plus de 350 000 jeunes.

www.jmfrance.org